

Zeitschrift:	Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
Herausgeber:	Université de Lausanne, Faculté des lettres
Band:	4 (1971)
Heft:	1
Artikel:	Divers : Claude Simon à Lausanne
Autor:	Rieben, Pierre-André
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-869764

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIVERS

Claude Simon à Lausanne

Invité par la Faculté des Lettres, le romancier Claude Simon a parlé récemment à Lausanne de son expérience d'écrivain. Il s'est livré à cette occasion à une série de réflexions sur le thème : « Problèmes du roman, problèmes de l'écriture », qui nous ont paru éclairer de manière particulièrement limpide la démarche créatrice dont naquirent *L'Herbe*, *La Route des Flandres*, *Le Palace*, *Histoire*, et tout récemment encore *La Bataille de Pharsale*. Certes, ceux pour qui la problématique littéraire actuelle s'exprime en termes de « déconstruction », de « montage » ou de « code » seront peut-être restés sur leur faim en entendant l'auteur définir tout empiriquement sa pratique de l'écriture comme un « bricolage » ! Et ce fut bien là, je pense, le grand mérite de Claude Simon : témoigner avec une simplicité exemplaire de son expérience toute personnelle, sans prétention à une quelconque généralisation théorique.

Aux yeux de Claude Simon l'essence de la création littéraire consiste d'abord en un statut particulier imposé au langage : contrairement au journaliste tenu de conformer ses comptes rendus à la réalité, l'écrivain jouit d'une liberté totale dans la conduite de son récit, il peut en modifier à plaisir tous les éléments, puisque c'est l'écriture seule qui crée les événements qu'il relate. Ainsi, pour le journaliste le langage a une fonction purement utilitaire — transmettre une information — alors que pour l'écrivain, au contraire, il devient instrument de la création d'un univers original et autonome, tout entier contenu dans les mots qui le suscitent. Le produit de l'activité de l'écrivain apparaît dès lors comme un objet spécifique, le « fait littéraire », qui n'a d'existence que dans le poème ou le roman, et qui est viable indépendamment de toute référence à un modèle réel. Il importe peu désormais que Pantagruel réponde ou non à une quelconque « vérité psychologique », ou que le dénouement de *Le Rouge et le Noir* soit, comme le voulait Faguet, « plus faux qu'il n'est permis ». (Tout comme, ajoute Claude Simon, des pommes peintes par Cézanne sont un jeu de formes et de couleurs sur une toile, dont l'agencement répond à une nécessité interne propre que l'on ne saurait contester au nom de la ressemblance photographique.)

S'interrogeant ensuite sur la structure de ce « fait littéraire », Claude Simon constate que l'écrivain est constamment amené à instaurer entre les mots des rapports tout différents de ceux qui les unissent dans le discours quotidien. C'est ainsi, par exemple, que Saint-Pol-Roux désignera une carafe par les mots : « mammelle de cristal ». Ce rapprochement n'a évidemment rien de gratuit ni de futile : il ne s'agit pas de dire « carafe » à l'aide d'une périphrase plus ou moins recherchée ; mais grâce à cet assemblage de mots, qui a la carafe pour prétexte, le poète suscitera dans l'esprit du lecteur une série de représentations très variées, d'ordre tactile, visuel, auditif, affectif, où se combineront les connotations, les consonances, toutes les « harmoniques » propres à chacun de ces deux termes « mammelle » et « cristal ». Ainsi le pouvoir créateur du langage, par la vertu de la métaphore, a fait surgir un objet absolument neuf, purement verbal, qui n'existe pas ailleurs

que dans le poème de Saint-Pol-Roux, qui n'a son lieu que dans l'univers mental. Et, contrairement à ce que l'on pourrait penser, ajoute Claude Simon, de tels processus créateurs ne sont pas propres à la seule poésie : pour lui ils sont constamment présents dans le roman aussi, et constituent en réalité le modèle même de tout « fait littéraire ».

Certes il est possible de concevoir un type d'écriture d'où serait bannie toute métaphore. Ce qui ne veut pas dire pour autant que le réel y serait transposé avec une absolue fidélité : la description de l'objet le plus banal, affirme Claude Simon, implique nécessairement un choix entre toutes les qualités de l'objet décrit, et un ordre de priorité dans ce choix. En outre l'écriture, discursive par définition, ne pourra jamais rendre compte de la perception globale et instantanée d'un ensemble de qualités d'ordre différent. Même l'écrivain qui se voudrait absolument objectif transformerait, du seul fait qu'il écrit, l'objet qu'il a sous les yeux en un objet nouveau, un objet écrit.

Mais plus encore que la disproportion entre nos perceptions et les moyens dont nous disposons pour les appréhender, c'est la structure même du langage qui impose à l'écrivain une transmutation radicale du réel dans l'acte d'écrire. Les mots, en effet, ne sont pas simplement des étiquettes appliquées sur les choses ; ils sont bien plus des sortes de carrefours où de nœuds au sein d'un immense réseau de souvenirs, d'images, d'idées, de références culturelles, etc., qui surgissent à notre esprit avec eux aussitôt que nous les prononçons. Il n'est pas étonnant dès lors que chaque mot tracé sur le papier fasse immédiatement naître chez l'écrivain au travail une foule d'associations dont il n'avait pas la moindre idée en prenant la plume, et qu'il découvre avec étonnement au fur et à mesure qu'il écrit. Dans le réseau du langage, l'objet initial qu'il s'est proposé de décrire a subi une métamorphose essentielle : il a cessé d'appartenir à un contexte matériel pour s'inscrire dans l'univers mental de l'auteur, qui est en définitive le champ d'exploration privilégié de l'écriture.

Enfin des servitudes telles que les règles de la syntaxe, les exigences formelles propres à tel genre littéraire, évidemment étrangères à la chose décrite, peuvent elles aussi être l'occasion de découvertes imprévues pour l'écrivain. La nécessité, par exemple, d'introduire un équilibre entre deux mouvements d'une phrase, ou d'un roman entier, le contraindra à la création d'éléments auxquels il n'avait pas songé initialement.

Dans la perspective ainsi définie l'écrivain apparaît, selon les termes mêmes de Claude Simon, comme une sorte de « bricoleur » : il ajuste, il élague, il combine patiemment les matériaux composites que lui ont livrés, à partir du spectacle du monde, les jeux de la mémoire, les ressources associatives du langage et les contraintes de la forme. Reprenant alors la définition traditionnelle du roman comme « histoire », Claude Simon est amené à en modifier profondément le sens : si le roman est bien une histoire, ce n'est pas tant celle — souvent médiocre — vécue par les personnages de l'intrigue, que celle de l'écrivain en train d'écrire. Le vrai sujet du roman n'est autre que l'entreprise d'écrire, avec tous ses détours, ses hésitations, ses retours en arrière, ses doutes, ses victoires ou ses échecs. On pense ici à la formule bien connue de J. Ricardou, selon laquelle le roman n'est plus aujourd'hui « l'écriture d'une aventure, mais une aventure de l'écriture ». Une aventure fascinante dans laquelle la vue d'un simple paquet de « Gauloises » posé sur une table a l'étrange pouvoir de créer instantanément tout un monde de forêts et de batailles, où un arbre devant une fenêtre ouverte suscite la plus riche, la plus imprévisible « Histoire ».

Pierre-André Rieben.

Correspondance

A la suite de l'article de Sir Gavin de Beer paru dans notre fascicule № 2 de 1970, nous avons reçu une lettre de M. Pierre Meylan qui nous prie d'insérer les remarques suivantes :

Avec un vif intérêt j'ai lu, dans le № 2 (avril-juin) de 1970 du Bulletin des « Etudes de Lettres » un article de Sir Gavin de Beer intitulé « Maillons du filet byronien en Suisse ». Cet article contient, me semble-t-il, dans la partie concernant le séjour de Byron en Suisse et tout particulièrement ses passages à Clarens, quelques approximations ou même erreurs que je me permets de signaler et je vous demande de publier cette rectification, étant par alliance parent des Dufour et Rambert dont il est abondamment question. J'y ajoute quelques précisions utiles, puisque la petite histoire ne saurait être négligée quand il s'agit de la gestation du fameux poème de Byron, « The Prisoner of Chillon », inspiré par les visites faites par le poète au célèbre château et les promenades aux bosquets de Julie — chantés par Rousseau — et leurs alentours.

Sir Gavin de Beer a précisé sans contestation possible que Byron est venu deux fois à Clarens, le 25 juin 1816 en compagnie de Shelley et le 18 septembre de la même année avec Hobhouse. Il étudie les témoignages de cette époque et de la suivante en les réfutant, semble-t-il, de manière positive et concluant qu'on ne pouvait pas parler d'un séjour de Byron à Clarens mais de deux nuits au maximum passées, l'une dans la maison de M. Dufour, l'autre chez une dame Pauly.

Avec lui je pense que le témoignage de Frédéric Frossard est sujet à caution. Les « Souvenirs » de celui-ci, alors âgé de 89 ans, peuvent bien avoir confondu les deux visites de Byron à Clarens et embrouillé les dates.

Par contre, je soutiens qu'il ne faut pas passer par-dessous la jambe le témoignage d'Eugène Rambert. Celui-ci est le contraire d'un farfelu, d'un mythomane, et ce qu'il écrit dans son livre sur « Montreux » doit être pris au sérieux.

Il n'est d'ailleurs pas le seul à prétendre que Byron a fait à Clarens un séjour assez prolongé. Il connaissait bien les lieux, un de ses cousins habitant non loin des deux maisons Dufour-Pauly où furent hébergés Byron et Shelley, dans un petit édifice appelé « maison Rambert », situé dans la rue du Café de la Truite.

C'est le vieux Clarens. Parallèlement à la rue du Lac, où passe la grande circulation, la rue des Artisans (autrefois rue du Centre) conduit de la rue Gambetta (qui a aussi passé par là) à la rue du Port. Au № 8 on lit une inscription « Maison Vinet et Byron » et une plaque, qui a longtemps orné la place Gambetta, portait ces mots : « En ce lieu a séjourné Lord Byron, 1816, est décédé Alexandre Vinet, 1847 ». Cette stèle, d'après les vieux habitants du quartier, a figuré longtemps dans le jardin de la maison № 8. Elle a disparu. La rue Byron prend au sud du № 12 de la rue des Artisans et conduit à la rue du Lac.

Or, que dit exactement Eugène Rambert ? Il a questionné la dame Pauly en question qui lui a parlé d'un séjour chez elle de Byron. Dans le volume commémoratif sur « Montreux » (Imprimerie Corbaz, 1950), je lis cette citation d'après Rambert : « ... Byron logea chez un Monsieur Dufour et y occupa une chambre dans laquelle Vinet devait mourir 30 ans plus tard. Puis Byron va habiter chez une dame Pauly, qui estimait fort le poète pour ses belles manières et sa générosité. D'ailleurs elle le tenait pour un grand original, une espèce de fou qui mar-

chait toute la nuit dans sa chambre... J'ai recueilli ce propos de sa bouche. » Et l'auteur ajoute que, de Clarens, Byron se rendit souvent au château de Chillon, qu'il visita dans les moindres détails.

Quelle est la part de l'imagination et de la vérité ?

Ce qui est vérifique, c'est que la famille Dufour a fondé, rue des Artisans, la première pension de Clarens. Une Dufour, arrière-grand-mère de ma femme, s'allia ensuite à un Henri Mayor, qui fut le propriétaire de la pension Richelieu, fameuse dans la région et plus loin par le nombre de hauts personnages qui la fréquentèrent, entre autres le compositeur Tchaïkowsky¹ et Victor Hugo.

Quant aux Pauly (non pas Pouly, comme le croit Sir Gavin de Beer), c'était une famille d'origine alémanique mais implantée dans le canton de Vaud depuis longtemps, d'abord dans le Jorat puis à Clarens. Elle s'installa à la rue des Artisans, dans la maison contiguë à la pension Dufour. Celle-ci fut démolie par la suite.

J'ai bien connu, vers 1939-40, M. Albert Pauly, petit-fils de la dame Pauly hôtesse de Byron et qui m'était un parent éloigné. Propriétaire et directeur de l'Hôtel des Dents-du-Midi, à Clarens, il était un des meilleurs connaisseurs de l'histoire locale. C'est lui qui m'assura que, d'après les dires de sa grand-mère, Byron avait séjourné à Clarens, dans leur maison. Il avait même constitué un minuscule musée Byron comprenant, si j'ai bonne mémoire, le portrait de la dame Pauly dessiné par Hobhouse et d'autres documents. Sur ce point il confirme l'épisode rustique évoqué par Rambert décrivant dame Pauly racloignant ses choux et, dans cette posture peu avantageuse (« Jamais, dit-elle, je ne fus tant vergogneuse »), croquée par le compagnon du poète².

Tout ceci pour dire que l'argumentation de Sir Gavin de Beer n'est pas, sur ce point précis, absolument inattaquable. A part les deux témoignages d'Eugène Rambert³ et de M. Pauly, qu'on ne peut réfuter sans autre, les déclarations de Byron lui-même peuvent donner lieu à diverses interprétations. Si Byron n'a passé en juin 1816 qu'une nuit chez Pauly, comment expliquer qu'il écrivit, dans ses « Letters and Journals » (vol. 3, p. 353), qu'il logea le 18 septembre suivant « à sa vieille maison ». Il la mentionne comme si elle était une ancienne connaissance ! Et comment se fait-il que Lady Byron, en 1826, se rende à Clarens pour visiter la chambre que son mari avait occupée si peu de temps ? La chose me paraît invraisemblable.

Je veux bien que l'imagination des gens jointe aux perspectives touristiques que devait faire naître le séjour à Clarens d'un poète déjà célèbre ait déformé et amplifié les faits. Néanmoins on peut admettre comme plausible l'hypothèse que Byron ait séjourné un certain temps à la rue des Artisans, peut-être déjà peuplée comme aujourd'hui de boutiques pittoresques et de laquelle il pouvait rayonner du côté de Chillon, du château du Châtelard, des bosquets de Julie, à travers les vignes — qui descendaient alors jusqu'au lac — et les forêts de châtaigniers.

¹ Cf. mes articles sur Tchaïkowsky à Montreux dans *Feuilles musicales* (Lausanne, février 1954) et *Journal de Genève* (27 février 1960).

² M. Albert Pauly, après avoir vendu l'Hôtel des Dents-du-Midi, quitta Clarens pour s'établir à Château-d'Œx. J'ignore malheureusement ce qu'est devenu le petit musée Byron qui faisait son orgueil.

³ Il serait intéressant de connaître un jour la correspondance d'Eugène Rambert, qui a en Suisse des descendants en ligne directe. Elle révélerait peut-être des détails nouveaux sur le point qui nous occupe et aiderait à éclairer certains aspects de son témoignage.

Il reste à se demander à quelle époque de son séjour en Suisse Byron a pu s'établir à Clarens. Claire-Eliane Engel, que j'ai consultée sur ce point, pense que les séjours à Clarens peuvent très bien se placer au cours du mois d'août. L'article de Sir Gavin de Beer fait état de l'activité d'excursionniste et de voyageur de Shelley et Byron en juin, juillet et septembre 1816, mentionnant seulement au 29 août que Byron se rend avec Hobhouse à Chamonix sur les traces de Shelley. N'y a-t-il pas place, entre-temps, pour quelques jours de délassement dans la « vieille maison » après les scènes souvent tumultueuses avec Claire Clairmont ? Les randonnées sur le lac avec le batelier Maurice — d'après tous les témoins bien autrement mythomanes que Rambert et M. Pauly — peuvent très vraisemblablement avoir abouti, parfois, à Clarens sans que Byron ait jugé bon d'en consigner chaque fois les heures et malheurs.

Bien sûr, les voies de l'inspiration sont insondables. On peut imaginer que, visitant le château de Chillon le 25 juin 1816, Byron en reçoit un tel choc que, trois jours plus tard, dans un hôtel d'Ouchy, il écrit « *The Prisoner of Chillon* » d'un seul jet. Mais il n'est pas impossible de concevoir aussi que, frappé par la beauté des lieux et par le tragique du destin de Bonivard, il y soit revenu pour se pénétrer d'une atmosphère qui devait soulever son âme de romantique. Et qui sait, pour remettre sur le métier un poème dont la perfection n'a probablement pas été atteinte en un seul jour.

Réponse de Sir Gavin de Beer à M. Pierre Meylan :

La thèse de M. Pierre Meylan est qu'en plus des deux nuitées du 25 juin 1816, en compagnie de Shelley, et du 18 septembre 1816, en compagnie de Hobhouse, Byron a fait à Clarens un séjour assez prolongé. Cette thèse se heurte au passage, dans le Journal de Byron, où il dit, le 18 septembre 1816, « arrivé la deuxième fois (la première fois fut en bateau) à Clarens ». C'est formel. Entre le 25 juin et le 18 septembre, il ne vint pas à Clarens. Il est facile de prouver qu'après le 18 septembre il n'y revint pas, car l'emploi du temps de Byron, pendant l'été de 1816, est bien connu. Il faut se rendre compte qu'en plus du Journal qu'il tint du 17 au 29 septembre, et des lettres qu'il écrivit à divers destinataires, il y en eut d'autres qui tinrent un journal : John William Polidori, son médecin personnel ; Mary Shelley ; John Cam Hobhouse ; grâce auxquels il est possible de dresser, à titre provisoire, un calendrier qu'il faudrait compléter. Il est également à remarquer que son expression « *my old cottage* » (ma vieille maison) n'implique pas, en anglais, que son séjour antérieur ait été prolongé.

A toutes fins utiles, l'emploi du temps de Byron lors de son séjour sur le Léman en 1816 se présente comme suit :

- | | | |
|---------|----|---|
| mai | 25 | arrivée à Sécheron (P) |
| | 26 | inspection de la villa Diodati, lettre à Hobhouse (P) |
| | 27 | rencontra Shelley (P) |
| | 28 | rendit visite à Pictet, Einard, rencontra Rossi, Bonstetten |
| | 29 | inspection de maisons (P) |
| | 30 | inspection de maisons (P) |
| | 31 | |
| juin | 1 | inspection de maisons pour Shelley (P) |
| | 2 | visita Campagne Chappuis (P) |
| | 3 | |
| | 4 | promenade en lac, dispute avec Polidori, Shelley emménage (P) |
| | 5 | négociation pour la villa Diodati (P) |
| | 6 | acquisition de la villa Diodati (P) |
| | 7 | achat d'un bateau (P) |
| | 8 | |
| | 9 | |
| | 10 | emménagea à la villa Diodati (P) |
| | 11 | |
| | 12 | rencontra Bonstetten (Bon) |
| | 13 | orage décrit dans <i>Childe Harold</i> |
| | 14 | |
| | 15 | Diodati, visite de Mary Shelley (P) |
| | 16 | Diodati, visite des Shelley (P) |
| | 17 | Diodati, séance de relation de contes de phantômes (P) |
| | 18 | Diodati, lecture de Coleridge par Byron (P) |
| | 19 | Diodati, visite de Bonstetten et Rossi (P) |
| | 20 | Diodati, visite des Shelley (P) |
| | 21 | |
| | 22 | excursion avec Shelley, couchée à Nernier (deB) |
| | 23 | couchée à Evian (deB) |
| | 24 | tempête à Meillerie, couchée à Saint-Gingolph (deB) |
| | 25 | visites à Chillon, Bosquet de Julie, couchée à Clarens (deB) |
| | 26 | visites au Châtelard, Bosquet de Julie, Vevey, couchée à Ouchy (deB) |
| | 27 | Ouchy, visite à la maison de Gibbon (deB) |
| | 28 | Ouchy, mauvais temps, rédaction du <i>Prisoner of Chillon</i> (deB) |
| | 29 | |
| | 30 | retour à Diodati (deB) |
| juillet | 1 | (NB. — La partie du Journal de Mary Shelley antérieure au 20 juillet est manquante) |
| | 2 | |
| | 3 | |
| | 4 | |
| | 5 | |
| | 6 | |
| | 7 | |
| | 8 | |
| | 9 | |
| | 10 | |
| | 11 | |
| juillet | 12 | Diodati, visite à Coppet (lettre à Murray : 10 jours avant 22 juillet) |

- juillet 13
 14
 15
 16
 17 Diodati, cambriolage (Archives de Genève)
 18
 19
 20 Diodati, lettre à Kinnaird
 21
 22 Diodati, lettres à Kinnaird et à Murray
 23
 24
 25
 26
 27 Diodati, visite des Shelley (S)
 28 Diodati, promenade sur l'eau avec Shelley (S)
 29 Diodati, lettre à Rogers
 30 Diodati, visite des Shelley (S)
 31 Diodati, visite des Shelley (S)
- août 1
 2 Diodati, promenade sur l'eau avec Shelley, visite d'iceux (S)
 3 Diodati, visite des Shelley (S)
 4 Diodati, visite des Shelley (S)
 5 Diodati, visite des Shelley (S)
 6 Diodati, visite des Shelley (S)
 7 Diodati, visite des Shelley (S)
 8 Diodati, visite des Shelley (S)
 9 Diodati, visite des Shelley (S)
 10 Diodati, visite des Shelley (S)
 11 Diodati, visite des Shelley, visite à Coppet (Bon, S)
 12 Diodati, visite des Shelley (S)
 13 Diodati, visite des Shelley (S)
 14 Diodati, arrivée de Monk Gregory Lewis (S)
 15
 16 Diodati, visite à Ferney avec Lewis (S)
 17 Diodati, visite de Shelley (S)
 18 Diodati, visite des Shelley (S)
 19 Diodati, visite des Shelley (S)
 20 Diodati, visite des Shelley, codicile de Lewis signé (L, S)
 21 Diodati, visite des Shelley (S)
 22 Diodati, visite des Shelley (S)
 23
 24 Diodati, visite des Shelley, lettre à Mme de Staël (S)
 25 Diodati, visite des Shelley (S)
 26 Diodati, arrivée de Hobhouse et de Scrope Davies (S)
 27 Diodati, visite de Shelley (S)
 28 Diodati, lettre à Murray et à Hanson
 29 Sallanches (H)
 30 Chamonix (H)
 31 Sallanches (H)
- septembre 1 Diodati (H)

septembre	2	Diodati (H)
	3	Diodati (H)
	4	Diodati (H)
	5	Diodati, départ de Scrope Davies (H)
	6	
	7	Diodati, dîner à Genève avec Mme de Staël (H)
	8	Diodati, lettre à Augusta Leigh
	9	
	10	Diodati (H)
	11	Diodati, visite de l'amiral Tschitschakoff (H)
	12	Diodati, dîner à Coppet (H)
	13	
	14	Diodati, visite de Richard Sharpe (H)
	15	Diodati (H)
	16	Diodati, visite à Genève à Lady Jersey, départ de Polidori (H, P)
	17	Ouchy, lettre à Augusta Leigh (B, H)
	18	Clarens (B, H)
	19	Montbovon (B)
	20	Zweisimmen ?
	21	Thoune (B, H)
	22	Lauterbrunnen (B, H)
	23	Grindelwald (B, H)
	24	Brienz (B, H)
	25	Thoune (B, H)
	26	Berne (B)
	27	Fribourg (B)
	28	Yverdon (B)
	29	Diodati, lettre à Murray (B, H)
	30	Diodati, lettre à Murray
octobre	1	Diodati, dîner à Coppet (B, H)
	2	
	3	Diodati, dîner à Coppet (H)
	4	Diodati, Hobhouse rencontra Mme de Staël à Genève (H)
	5	Diodati, lettre à Murray
	6	
	7	
	8	
	9	Martigny, lettre à Murray

(Les étapes signalées par Byron ne s'accordent plus avec celles données par Hobhouse après le 26 septembre.)

Explication des sigles bibliographiques :

- B Byron, *Letters and Journals*, 3, London 1899.
- Bon *Briefe von Bonstetten an Friederike Brun*, Frankfurt 1829.
- deB Shelley's journeys around Lake Geneva (with Byron), in *Shelley and his Circle*, IV, 690-701, Harvard 1970.
- H (Lord Broughton) *Recollections of a long life*, London 1909.
- L *Life and Correspondence of Lewis*, London 1839.
- P *Diary of Polidori*, London 1911.
- S *Mary Shelley's Journal*, Norman (Oklahoma) 1947.

Je forme les meilleurs vœux pour que cette esquisse de l'emploi du temps par Byron soit complétée. De toutes façons, on constatera qu'une visite supplémentaire de Byron à Clarens en août 1816 est impossible, même sans tenir compte de son affirmation que sa visite du 18 septembre fut la deuxième. Par conséquent, je ne me vois pas amené à changer quoi que ce soit dans mon étude sur « les maillons du filet byronien en Suisse ». Les séjours d'hommes illustres deviennent trop souvent des légendes exagérées, passant dans le folklore, comme ceux de Rousseau en Angleterre. Pour ceux de Byron en Suisse en 1816, on dirait presque qu'il y eut une fatalité en faveur de l'erreur. Par exemple on a dit (y compris moi-même) que le pilier du donjon de Chillon, sur lequel le nom de Byron a été inscrit, est de granit. Pas du tout, il est de molasse, pierre très douce.

Après cet échange de vues, nous considérons la discussion comme close.

(N. d. l. r.)